



Fondation européenne
pour l'amélioration
des conditions de vie et de travail

La mobilité à longue distance en Europe: trouver le juste équilibre

> résumé <

«La mobilité est essentielle, tant pour l'économie que pour les employeurs, mais elle offre également sur le plan individuel d'énormes avantages aux travailleurs... La mobilité ouvre la voie à l'acquisition de nouvelles compétences, d'une nouvelle culture, parfois même d'une autre langue et d'un nouvel environnement de travail. Il nous appartient, au cours de l'année à venir, de nous attaquer aux obstacles à la mobilité, tout en convainquant les travailleurs que les coûts liés à un déménagement ou à un nouvel emploi seront compensés par les avantages qu'ils en retireront».

Vladimír Špidla, commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances. Extrait d'un entretien accordé au début de l'Année européenne de la mobilité des travailleurs, janvier 2006



Pourquoi la mobilité?

La Commission européenne a proclamé 2006 Année européenne de la mobilité des travailleurs. Cette initiative vise à informer les travailleurs des opportunités d'emploi disponibles partout dans l'UE, de leurs droits et de l'aide qui leur est offerte. Une plus grande mobilité permettrait à l'UE de mieux faire face aux défis actuels que rencontrent ses marchés de l'emploi: comme différents pays affichent différents taux d'emploi, l'Europe présente simultanément des pénuries et des excédents de main-d'œuvre.

Rendre l'Europe plus compétitive

L'Europe est confrontée aux défis croissants que sont la mondialisation, les mutations technologiques rapides et le développement de la société de la connaissance, ainsi que la préservation de l'emploi et de la cohésion sociale. L'agenda de Lisbonne cherche à relever ces défis en faisant de l'Europe une économie plus compétitive, plus flexible et plus propice au changement. À ce titre, une plus grande mobilité des travailleurs entre régions et entre emplois constitue un aspect essentiel.

Garantir la liberté de circulation

Le droit de circuler librement dans l'UE – un droit humain et social fondamental – représente une pierre angulaire de l'agenda européen. Depuis le traité de Rome en 1957, la liberté de circulation est un des principaux acquis des Communautés européennes.

Ce droit revêt une importance centrale pour les citoyens européens: interrogés sur ce que représente l'UE à leurs yeux, 53% répondent «la liberté de circuler et de travailler dans l'UE», bien avant l'instauration de l'euro comme monnaie unique (44%) et la sauvegarde de la paix (36%).¹

Réagir à l'élargissement de l'Europe

Si tant les institutions européennes que les citoyens européens soutiennent fermement l'idée de la mobilité, les préoccupations relatives à l'impact potentiel des afflux de travailleurs provenant des nouveaux États membres perdurent. À chaque élargissement de l'Union européenne, des dispositions transitoires temporaires ont limité la libre circulation des personnes sur le marché de l'emploi.

En 2004, avec l'adhésion de dix nouveaux États membres (NEM), une période transitoire maximale de cinq ans a été adoptée (dans des circonstances exceptionnelles, cette période peut être prolongée de deux ans). Dès le départ, trois États membres (Irlande, Royaume-Uni et Suède) ont décidé de n'imposer aucune restriction. Deux ans après l'élargissement, les États membres sont tenus de clarifier leurs intentions quant au maintien ou non de leurs dispositions transitoires. La Commission européenne recommande leur suspension et certains États membres – Finlande, Portugal et Espagne – ont déjà annoncé une telle décision. Par contre, d'autres États membres comme l'Allemagne et l'Autriche entendent maintenir leurs restrictions à l'accès à leurs marchés de l'emploi.

¹ Sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent article sont extraites de l'enquête Eurobaromètre 64.1 (2005) sur la mobilité géographique et du marché de l'emploi. La Fondation analyse actuellement les résultats de l'enquête.

Alternatives à la mobilité

Il est possible de s'attaquer aux pénuries et aux excédents de main-d'œuvre à travers d'autres politiques que la promotion de la mobilité à longue distance. Au lieu d'amener la main-d'œuvre vers le capital, on pourrait amener le capital vers la main-d'œuvre. Les politiques régionale et structurelle de l'UE constituent un bon exemple d'une telle approche. Une autre stratégie consiste à soutenir les trajets domicile-travail transfrontaliers (sans que le travailleur doive changer sa résidence). S'il prend de l'ampleur, ce phénomène reste assez peu courant: en moyenne, près de 0,2% de la population active de l'UE15 accomplit son trajet domicile-travail entre deux États membres.

Opportunités et défis

Pour le citoyen

Pour le citoyen, le fait de changer de région ou de pays implique un changement radical de l'environnement social. Une telle décision peut offrir l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, de vivre de nouvelles expériences et de développer sa carrière. Il peut toutefois aussi induire la perte de son réseau social et d'une fonction établie sur l'ancien lieu de travail, ainsi qu'une dévalorisation des compétences acquises par le travailleur dans son ancienne entreprise. Outre l'effort qu'exige une adaptation à des systèmes sanitaires, scolaires et de sécurité sociale différents, le migrant doit souvent, dans le même temps, chercher un emploi et apprendre une nouvelle langue.

Pour les pays

Pour les régions et les États membres qui connaissent des flux d'émigration et d'immigration de travailleurs, une plus grande mobilité met à rude épreuve la cohésion sociale et les performances économiques: la région

d'accueil acquiert de nouvelles ressources humaines («gain de cerveaux»), mais doit intégrer de nouveaux travailleurs et leurs familles. La région de départ perd souvent ses éléments les plus doués («fuite de cerveaux»); toutefois, si les migrations de retour sont bien organisées, elles pourront engendrer une situation qui profitera à toutes les parties à long terme. Pour maximiser les avantages découlant d'un marché de l'emploi unique intégré, l'Europe doit équilibrer ces compromis.

Niveaux de mobilité dans l'UE

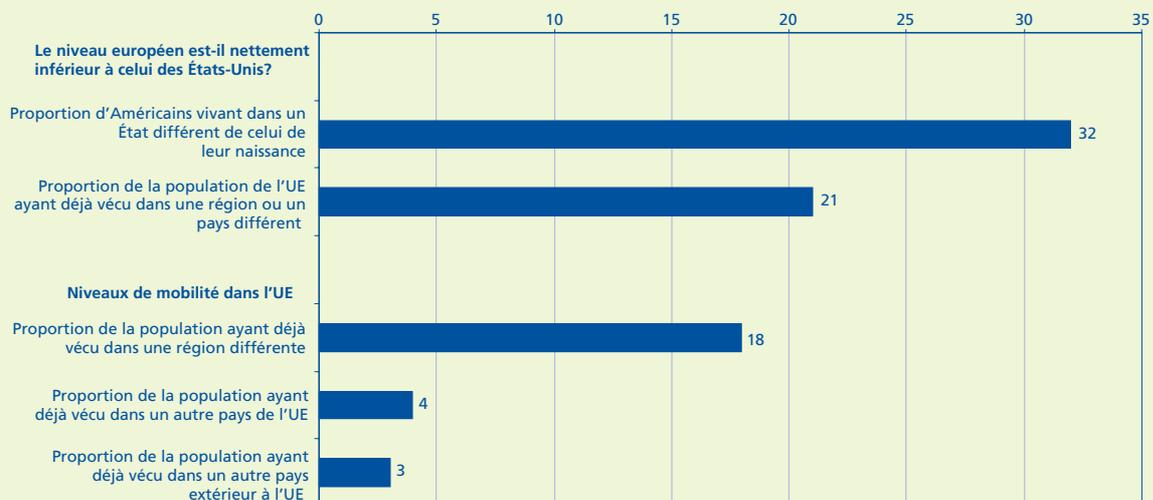
Une enquête Eurobaromètre menée en 2005 dans les 25 États membres de l'UE a examiné les niveaux de mobilité actuels dans l'Union européenne.

- Près de 2% de la main-d'œuvre de l'UE est née dans un autre État membre que son État de résidence actuel.²
- Près de 4% de la population de l'UE a déjà vécu dans un autre pays de l'UE, tandis que 3% de la population a déjà vécu dans un pays extérieur à l'UE.

On affirme souvent que ce niveau de mobilité est trop faible, notamment par rapport à celui des États-Unis. Dans ce pays, 32% des Américains vivent dans un autre État que celui dans lequel ils sont nés.³ Toutefois, compte tenu d'obstacles institutionnels et linguistiques moins dissuasifs, le fait de passer d'un État à l'autre des États-Unis ne peut se comparer aux migrations entre pays de l'UE: il serait plus réaliste d'intégrer à la comparaison les migrations entre régions à l'intérieur des États membres.

La prise en compte des régions dans la comparaison modifie sensiblement la donne: près de 21% de la population de l'UE a déjà vécu dans une autre région (ou pays) que la sienne. Même dans ce cas, le niveau de mobilité est inférieur à celui des États-Unis.

Mobilité à longue distance dans l'UE et aux États-Unis (%)

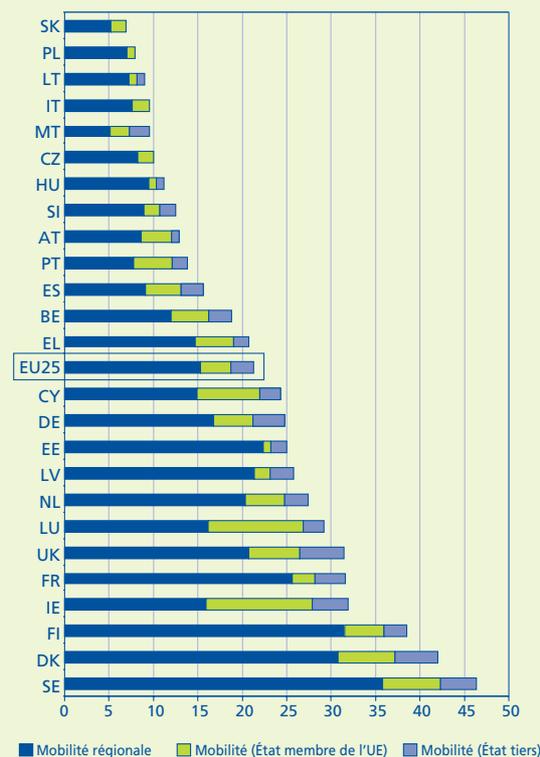


Source: Eurobaromètre (2005) et Recensement américain

² Enquête européenne sur les forces de travail, 2005

³ Recensement américain, données de 2000

Modèles passés de mobilité à longue distance dans l'UE (%)



Source: Eurobaromètre (2005)

Il va de soi que le niveau général de mobilité géographique de l'UE ne représente qu'une moyenne des différents niveaux de mobilité de chaque État membre. Si certains pays affichent une mobilité très faible, au moins cinq pays de l'UE présentent un niveau de mobilité équivalent, voire plus élevé, à celui des États-Unis.

- En règle générale, les pays nordiques affichent les niveaux de mobilité les plus élevés (près de 40% de la population en âge de travailler a vécu dans une autre région ou un autre pays).
- Viennent ensuite le Royaume-Uni et l'Irlande, dont le taux de mobilité s'élève à près de 30%.
- En Europe centrale, les niveaux de mobilité sont proches de la moyenne de l'UE, soit 20%, à l'exception de la France, dont le niveau est plus élevé (30%).
- Les citoyens d'Europe méridionale et des États membres de l'Europe de l'Est présentent à ce jour les niveaux de mobilité les plus faibles (des niveaux moyens respectifs de près de 15% et de 10%).
- S'agissant des cinq pays affichant les niveaux de mobilité les plus élevés, il existe un lien étroit entre cette mobilité importante et des performances élevées sur le plan économique et du marché de l'emploi. L'Espagne, qui affiche un faible niveau de mobilité et un des taux de croissance les plus élevés d'Europe, fait exception à la règle.

Profil des migrants

Éducation

Les personnes dont le niveau d'instruction est élevé ont deux fois plus de chances de migrer que les personnes présentant un niveau d'instruction faible ou moyen. Cette différence en matière de mobilité peut s'expliquer par le fait que les travailleurs affichant un niveau d'instruction plus faible encourent des risques plus élevés sur le marché de l'emploi; par conséquent, ils sont plus dépendants de leurs réseaux sociaux (notamment de leurs proches) s'ils perdent leur emploi.

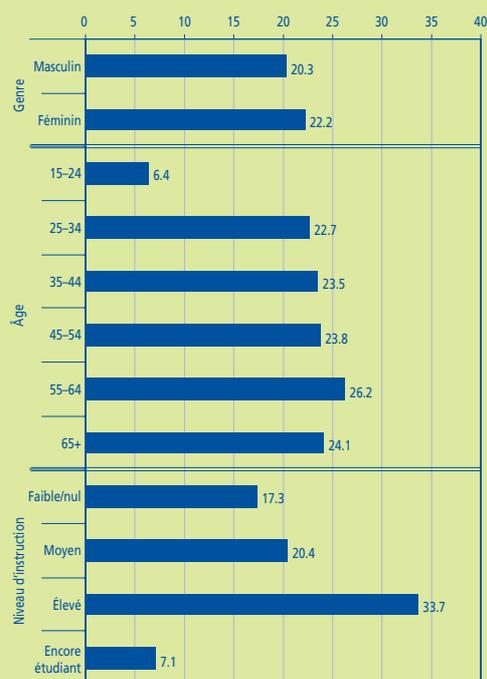
Âge

Il est évident que l'âge est important en termes d'expérience passée de la mobilité: la catégorie d'âge la plus jeune (15-24 ans) n'a pas encore eu le temps de migrer vers un autre pays. Par contre, la catégorie suivante (25-34 ans) a déménagé autant que les générations plus âgées dans un laps de temps plus court, ce qui montre que la mobilité à l'échelle de l'UE pourrait bien être en progression.

Genre

Un pourcentage à peu près équivalent d'hommes et de femmes a déjà vécu à l'étranger, les femmes étant légèrement plus mobiles. La mobilité à longue distance est en cours de «féminisation», phénomène qui s'explique par les facteurs suivants: un niveau croissant de l'instruction et de la formation professionnelle des femmes, une amélioration des opportunités d'emploi pour les femmes dans certains domaines du secteur des services, notamment de la prise en charge d'enfants et de personnes âgées, et l'émancipation des jeunes femmes issues de familles ou de ménages traditionnels.

Mobilité à longue distance dans l'UE par caractéristiques individuelles (%)



Remarque: le graphique indique les niveaux de mobilité géographique dans l'UE par genre, âge et niveau d'instruction, à savoir la proportion de personnes de chacune de ces catégories qui a déjà déménagé.

Source: Eurobaromètre (2005)

Futurs projets de migration

Comparaison entre les NEM et l'UE15

L'enquête Eurobaromètre de 2005 a étudié les intentions des citoyens européens désireux de migrer vers un autre pays de l'UE au cours des cinq prochaines années. On constate une distinction claire:

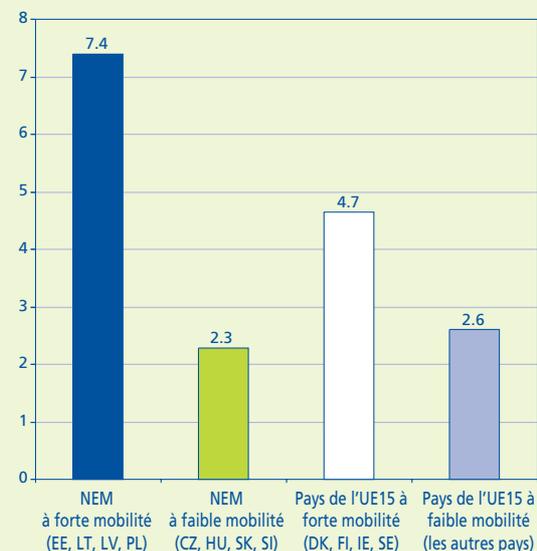
- > dans les quatre nouveaux États membres à «faible mobilité» (Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Slovénie), très peu de citoyens ont l'intention de déménager – entre 1% et 2%;
- > dans quatre NEM à «forte mobilité» (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne), les citoyens sont plus nombreux à être tentés par un déménagement – entre 7% et 9%.

Si l'on compare anciens et nouveaux États membres, les citoyens des quatre pays à forte mobilité de l'ancienne UE15 (Danemark, Irlande, Finlande et Suède) sont nettement plus désireux de migrer que les citoyens des NEM à faible mobilité – entre 4% et 6%, soit plus du double du pourcentage affiché par la République tchèque, la Slovénie et la Hongrie.

Près de 6% des citoyens danois ont l'intention de déménager, un niveau proche de celui de la Pologne et de la Lettonie (7%).

Il est surprenant de constater que même les pays de l'UE des 15 à faible mobilité (les onze autres) affichent une intention de déménager légèrement supérieure à celle des citoyens des NEM à faible mobilité: les futures migrations de ces nouveaux États membres ne devraient pas mettre à l'épreuve de manière excessive les marchés de l'emploi de l'UE15.

Intentions de se rendre dans un autre pays de l'UE dans les cinq prochaines années (%)



Source: Eurobaromètre (2005)

Migrations à venir des NEM vers l'UE15

Sur la base des chiffres des citoyens qui ont la ferme intention de migrer, on peut estimer des chiffres réalistes pour les migrations des NEM vers l'UE15 au cours des cinq prochaines années.

Intentions de déménager dans un autre pays de l'UE au cours des cinq prochaines années(%)

| | Intention première | | Intention ferme | |
|--|--------------------|------|-----------------|---------|
| | 2001 | 2005 | 2001 | 2005 |
| NEM à faible mobilité | | | | |
| Rép. tchèque | 1,1 | 1,6 | 0,4-0,6 | 0,5-0,8 |
| Slovénie | 0,9 | 1,8 | 0,3-0,5 | 0,6-0,9 |
| Slovaquie | 2,0 | 3,5 | 0,7-1,0 | 1,2-1,8 |
| Hongrie | 0,8 | 2,5 | 0,2-0,4 | 0,8-1,3 |
| NEM à forte mobilité | | | | |
| Lettonie | 2,0 | 7,4 | 0,7-1,0 | 2,5-3,7 |
| Estonie | 1,6 | 8,3 | 0,6-0,8 | 2,8-4,1 |
| Pologne | 1,8 | 7,2 | 0,6-0,9 | 2,4-3,6 |
| Lituanie | 2,5 | 8,5 | 0,8-1,3 | 2,9-4,2 |
| Pays de l'UE15 à forte mobilité | | | | |
| Danemark | 2,7 | 5,8 | 0,9-1,3 | 1,9-2,9 |
| Irlande | 2,9 | 4,3 | 1,0-1,5 | 1,4-2,1 |
| Suède | 3,7 | 4,4 | 1,2-1,9 | 1,5-2,2 |
| Finlande | 3,6 | 4,5 | 1,2-1,8 | 1,5-2,2 |

Source: Eurobaromètre (2001, 2005)

- > Pour les NEM à faible mobilité, le chiffre probable oscille entre 0,5% et 1,8% de la population active; pour les NEM à forte mobilité, il oscille entre 2,5% et 4,2%.
- > Entre 2001 et 2005, on a constaté dans les NEM et les pays de l'UE15 à faible mobilité une hausse modeste du pourcentage de personnes ayant l'intention de migrer. Par contre, dans les NEM à forte mobilité, on observe une évolution marquée des intentions: dans les quatre pays, le nombre de personnes ayant l'intention de migrer a connu une hausse de 5 à 7% et, donc, une hausse de 2 à 3% pour les personnes ayant la ferme intention de migrer.
- > Les chiffres réels du marché de l'emploi relatifs aux migrations économiques de ces pays vers l'UE15 – notamment vers le Royaume-Uni, l'Irlande et la Suède – confirment un déplacement important de personnes.
- > Le développement des réseaux sociaux entre migrants issus des NEM à forte mobilité dans l'UE15 constitue un autre facteur d'incitation pour d'autres migrants potentiels.

«Fuite des cerveaux» et «fuite des jeunes»

Pour l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne, le pourcentage élevé des jeunes ayant un niveau d'instruction élevé qui ont l'intention de partir à l'étranger constitue une «fuite des cerveaux» et une «fuite des jeunes» potentiellement graves – un défi important pour ces pays et leurs responsables politiques.

Un niveau d'instruction élevé

Plus le niveau d'instruction est élevé, plus grande est la volonté de migrer; cette tendance est plus marquée dans les NEM à forte mobilité, où près d'une personne sur dix ayant un niveau d'instruction élevé et près d'un étudiant sur cinq sont désireux de déménager dans d'autres pays de l'UE. Si les personnes les plus instruites partent des NEM, ces pays pourraient connaître une «fuite de cerveaux».

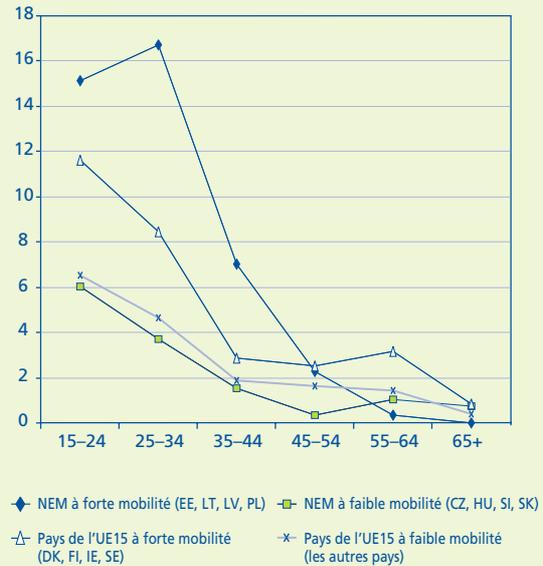
Dans d'autres pays, même dans les pays à forte mobilité de l'UE15, seuls les étudiants ont la ferme intention de migrer.

Les plus jeunes

Les différences les plus marquées entre les NEM à forte mobilité et les pays de l'UE15 à forte mobilité se situent dans la catégorie d'âge des 15-34 ans: dans les NEM à forte mobilité, près d'une personne sur cinq de cette catégorie a manifesté la ferme intention de partir, une proportion bien plus élevée que dans les pays de l'UE15 à forte mobilité. Cette volonté de déménager est compréhensible, étant donné les opportunités d'emploi disponibles dans l'UE15 pour cette catégorie d'âge.

Dans tous les groupes de pays à l'exception des NEM à forte mobilité, la catégorie d'âge la plus jeune (15-24 ans)

Proportion de personnes ayant l'intention de migrer, par âge (%)

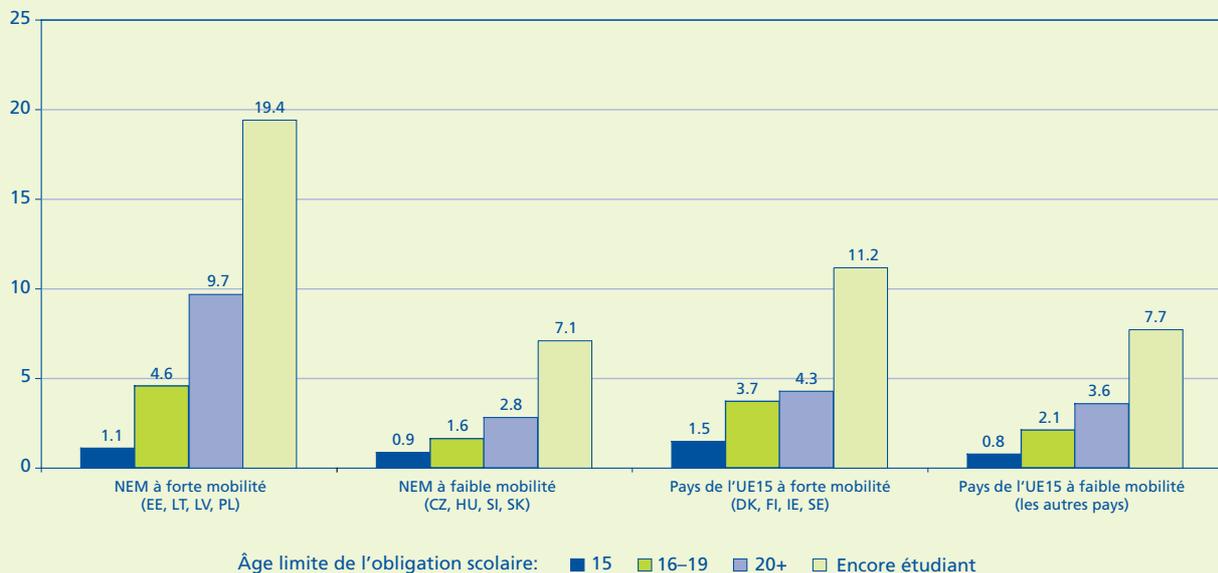


Source: Eurobaromètre (2005)

manifeste la plus grande volonté de partir. Par contre, dans les NEM à forte mobilité, la population est prête à migrer plus tard: la volonté de migrer augmente jusqu'à l'âge de 35 ans; ce n'est qu'à cet âge qu'elle commence à baisser sensiblement.

Dans l'UE15, bon nombre de citoyens déménagent lorsqu'ils ont pris leur retraite, phénomène quasiment inconnu dans les NEM. Ainsi, dans les NEM à forte mobilité, les gens n'expriment pratiquement aucune intention de déménager après 54 ans; la catégorie d'âge équivalente dans les pays de l'UE15 à forte mobilité a manifesté une volonté bien plus grande.

Proportion de personnes ayant l'intention de migrer, par niveau d'instruction (%)



Source: Eurobaromètre (2005)

Forces motrices de la mobilité

Dans l'UE25

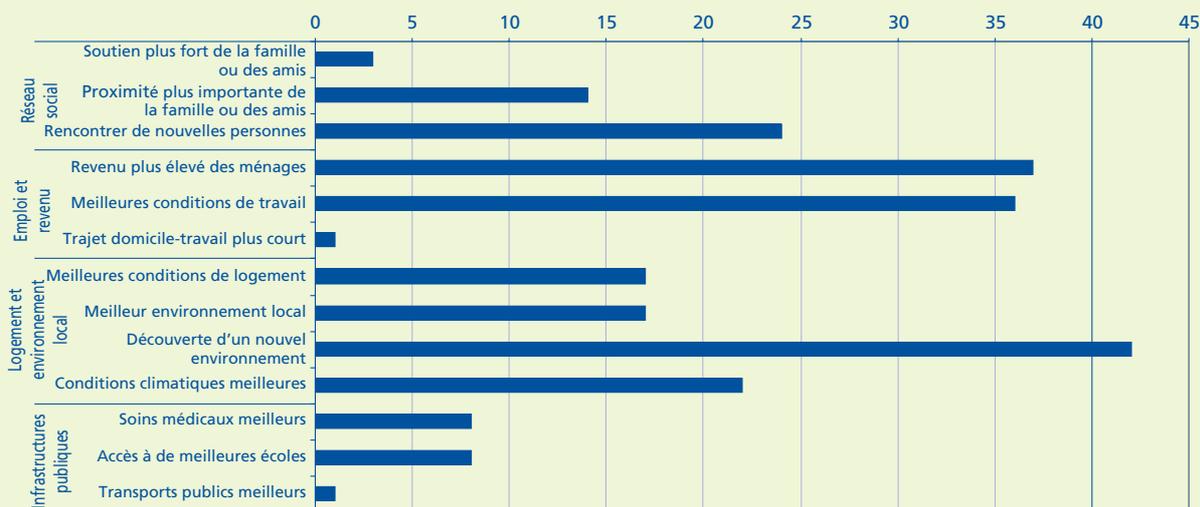
Dans tous les pays, la force motrice la plus importante de la mobilité (pour plus de 40% des répondants) réside dans l'opportunité de faire de nouvelles rencontres et de découvrir de nouveaux lieux: ce n'est pas surprenant compte tenu de la proportion de jeunes et d'étudiants dans l'ensemble des personnes désireuses de déménager. Plus d'un tiers (38%) de celles et ceux qui projettent de vivre à l'étranger invoquent des motifs économiques (un revenu plus élevé, un emploi de meilleure qualité). Parmi les facteurs de mobilité mineurs figurent des conditions climatiques plus favorables (22%), de meilleures conditions de logement (17%); et un meilleur environnement local (17%).

Les NEM face à l'UE15

Pour les groupes de quatre pays, les motifs qui incitent la population à vouloir partir sont sensiblement différents.

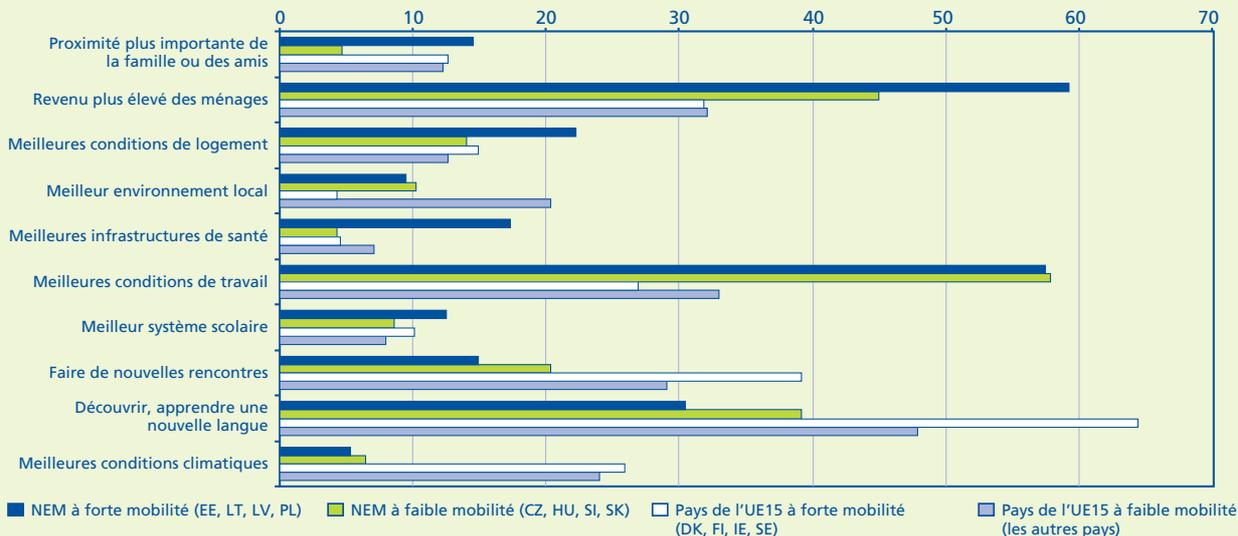
Dans l'UE15, les loisirs et la retraite sont visiblement les principaux facteurs de migration. Dans les NEM, les motivations économiques sont bien plus importantes. Ces résultats ne soutiennent pas l'impression que les migrations des NEM vers l'UE15 sont motivées par l'accès aux prestations sociales ou à de meilleurs services publics. Ils indiquent une volonté de travailler de la part des migrants potentiels: dans les NEM à faible et à forte mobilité, les principales motivations sont l'augmentation du revenu et l'amélioration des conditions de travail. L'accès à de meilleurs services de soins de santé, un meilleur système scolaire ou un meilleur environnement local dans les pays d'accueil ont peu d'importance pour les personnes désireuses de migrer vers l'UE15. Dans cette dernière - en particulier dans les pays à forte mobilité - la mobilité est davantage liée aux loisirs et à la retraite. Les facteurs liés au mode de vie (découverte d'un nouvel environnement, nouvelles rencontres, apprentissage d'une nouvelle langue et meilleures conditions climatiques) sont bien plus importants que dans les NEM.

Facteurs encourageant les personnes à migrer vers un autre pays de l'UE (%)



Remarque: Les chiffres concernent les répondants de l'UE25 qui entendent migrer vers un autre pays au cours des cinq prochaines années.
Source: Eurobaromètre (2005)

Facteurs encourageant la mobilité, par groupes de pays (%)



Remarque: Les chiffres concernent les répondants qui entendent migrer vers un autre pays de l'UE au cours des cinq prochaines années.
Source: Eurobaromètre (2005)

Facteurs dissuadant la mobilité

Pour l'ensemble de l'UE25, le principal facteur décourageant la mobilité réside dans la peur de perdre son réseau social: 44% invoquent comme raison «la perte de tout contact direct avec la famille et les amis» et 27% citent l'absence de soutien de la part de la famille et des amis. Ces «facteurs liés au réseau social» sont bien plus importants que la difficulté d'apprendre une nouvelle langue (près de 19%), généralement considérée comme un facteur essentiel limitant la mobilité géographique entre les pays de l'UE. Les conditions de logement et les services de soins de santé sont également invoqués, mais ont moins d'importance.

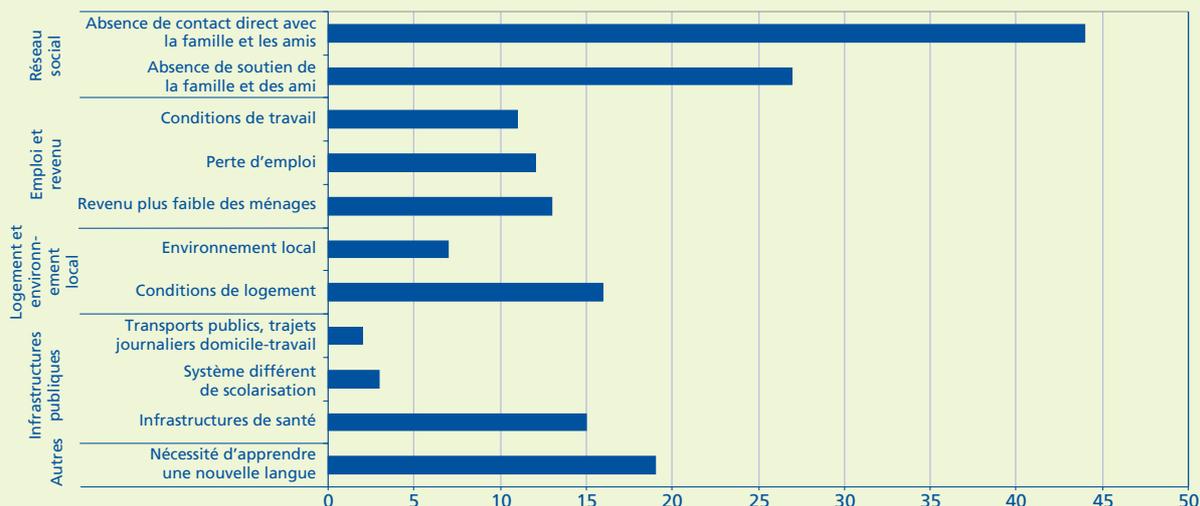
Lorsque l'on examine les groupes de pays, le principal facteur de dissuasion concerne la perte de contact avec la famille et les amis. Toutefois, dans les NEM à forte mobilité, c'est une préoccupation beaucoup moins

importante que pour d'autres groupes de pays – 10% de moins que dans les NEM à faible mobilité et 20% de moins que dans les pays de l'UE15 à forte mobilité.

Il se peut que les pays de départ et les pays d'accueil soient séparés par un «seuil» de privation économique relative. Sous ce seuil, la privation est telle que les motivations économiques détermineront la mobilité de l'individu; au-dessus de ce seuil, une opulence relative plus élevée fait en sorte que les motivations sociales jouent un rôle aussi important.

Les citoyens des NEM à faible mobilité sont dissuadés de migrer en raison de facteurs semblables à ceux invoqués dans l'UE15. Toutefois, pour les citoyens des NEM, les préoccupations relatives à l'apprentissage d'une nouvelle langue sont bien plus importantes: ils sont deux fois plus nombreux à invoquer ce motif pour expliquer leur décision de ne pas partir.

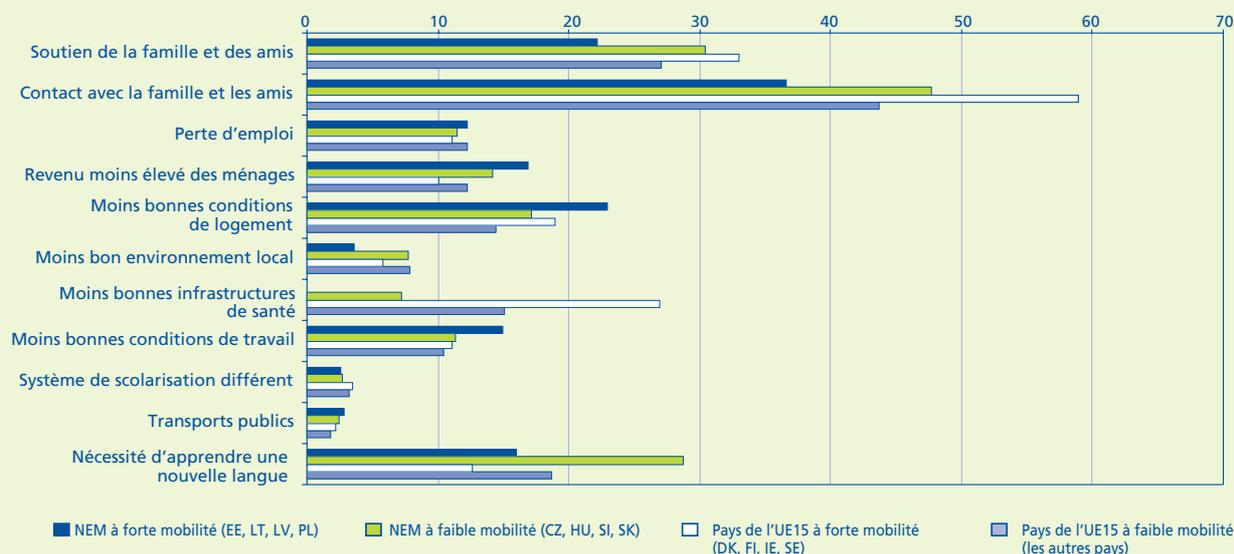
Facteurs à même de dissuader les personnes de migrer vers un autre pays de l'UE (%)



Remarque: Les chiffres concernent les répondants de l'UE25 qui n'ont pas l'intention de migrer.

Source: Eurobaromètre (2005)

Facteurs décourageant la mobilité, par groupes de pays (%)



Remarque: Les chiffres ne concernent que les personnes qui n'ont pas l'intention de se rendre dans un autre pays de l'UE.

Source: Eurobaromètre (2005)

Orientations

- Les partenaires sociaux et les gouvernements pourraient envisager des politiques qui reconnaissent et gèrent les risques associés à une migration.
- L'approche mixte flexicurité/apprentissage tout au long de la vie est une idée politique qui vise à concilier ces risques et opportunités. Elle soutient la mobilité des travailleurs en renforçant les filets de sécurité comme la prévoyance sociale et l'assurance-chômage, en rendant le travailleur moins dépendant de l'aide des réseaux sociaux et en lui permettant ainsi de prendre le risque de partir à l'étranger. Cette approche mixte accroît l'employabilité des citoyens en facilitant l'accès à la formation continue et à l'apprentissage par le biais de programmes ou avec l'aide d'une «assurance-emploi» (fondée sur des droits de tirage sociaux individuels).
- Les partenaires sociaux devraient chercher à garantir de bonnes conditions de travail et une bonne rémunération aux travailleurs qu'ils souhaitent attirer.
- Les régions à la recherche de travailleurs immigrants peuvent fournir une infrastructure sociale, culturelle et matérielle adéquate et se montrer accueillantes vis-à-vis des nouveaux venus.
- Pour garantir le succès durable de toute migration, il convient d'associer les politiques visant à attirer les migrants économiques à des politiques soutenant leur intégration dans la société, de même que l'intégration de leurs familles et des migrants de deuxième et troisième génération.
- Les citoyens ont encore besoin d'une aide active leur permettant de jouir de leur droit de circuler librement dans une Union européenne élargie, accroissant ainsi la flexibilité et l'adaptabilité sur le marché de l'emploi.

Défis à venir

En conclusion, la mobilité géographique demeure un défi politique majeur pour l'Union européenne. Une mobilité trop faible peut engendrer une adaptabilité et une compétitivité réduites. Par contre, une mobilité trop importante – entre régions plus pauvres d'Europe de l'Est et régions plus riches d'Europe centrale et du Nord – peut provoquer une distorsion des marchés nationaux de l'emploi. Par exemple, d'autres études montrent qu'à moyen et long termes, les effets d'une fuite conjuguée des jeunes et des cerveaux pourraient poser un sérieux problème aux responsables politiques en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne.

Les recherches de la Fondation posent aussi de nouvelles questions aux responsables politiques.

- Les cinq pays de l'UE affichant les niveaux de mobilité les plus élevés présentent aussi de fortes performances sur le plan économique et le marché de l'emploi: les politiques de mobilité sont-elles plus efficaces dans des conditions d'emploi élevé, de faible chômage et de forte croissance économique?
- Au vu des flux d'émigration à partir de NEM à forte mobilité, estimés à 2,5 à 4%, les dispositions transitoires sont-elles encore justifiées?
- Les dispositions transitoires destinées aux NEM à forte mobilité doivent-elles être suspendues, étant donné que les citoyens de ces pays ont moins l'intention de migrer que les citoyens de l'UE15?

Autres lectures

Geographical mobility: Challenges and opportunities:
<http://www.eurofound.europa.eu/docs/areas/populationandsociety/mobilitypaper2006.pdf>

Commission européenne, *Rapport sur le fonctionnement des dispositions transitoires visées au traité d'adhésion de 2003:*
http://ec.europa.eu/employment_social/news/2006/feb/report_fr.pdf

Informations complémentaires

Teresa Renehan, chargée de liaison de l'information:
ter@eurofound.europa.eu

Sara Riso, chargée de liaison de l'information:
sri@eurofound.europa.eu



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
 Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande
 Téléphone: (+353 1) 204 31 00
 Courriel: postmaster@eurofound.europa.eu
 Site web: <http://www.eurofound.europa.eu>

